

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 mai 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 4 p. (252r, 253r, 254v, 255r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 mai 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47399>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 mai 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Tisserant qu'Aimé Girard et Ferdinand Barbedienne ont accepté d'être experts ; il regrette que l'expertise doive traîner en longueur car Girard et Barbedienne vont se rendre à l'Exposition universelle de Vienne. Il informe également Tisserant que Charles Dietz-Monnin n'accepte pas la fonction d'expert : Godin pense que les relations de Dietz-Monnin avec Viellard-Migeon, associé de Boucher et président d'une union des usines dont fait partie la maison Japy dont il est administrateur, lui interdisent d'être expert dans l'affaire. Godin demande à Tisserant s'il doit lui envoyer une nouvelle liste de chef d'industrie et lui indique que Dietz-Monnin a mentionné Guignet, répétiteur à l'École polytechnique, très compétent sur la question des émaux. Godin signale enfin que Ferdinand Barbedienne est très lié à monsieur Sénart et qu'il était déjà informé de l'affaire.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barbedienne, Ferdinand \(1810-1892\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Dietz-Monnin, Charles \(1826-1896\)](#)
- [École polytechnique \(France\)](#)
- [Girard, Aimé \(1830-1898\)](#)
- [Guignet, Charles-Ernest \(1829-1906\)](#)
- [Japy frères](#)
- [Sénart \[monsieur\]](#)
- [Viellard-Migeon, Juvénal \(1803-1886\)](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-31 octobre 1873, Vienne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 07/03/2025

Versailles 20 Mai 73

Monsieur,

J'ai l'honneur de
vous informer que M.
Alimé Girard et M.
Barbèsienne acceptent
les fonctions d'experts
qui leur ont été confiées
par la cour; mais je
vois avec bien du regret
que cette expertise va
traîner en longueur, car
ces Messieurs vont se
rendre à l'exposition

M. Cissierant.

de Vienna; quant à
M. Dietz-Morin, il
m'a informé aujourd'hui
qu'il ne pourrait accepter
la fonction; les motifs
qu'il m'a dit ne pourrais
expliquer quant à présent
en sont cause. Mais
j'ai pu entrevoir que
ces motifs résident par-
ticulièrement dans la
position où il se trouve
par rapport à M.
Vieillard Bigeon. Ce
dernier étant l'associé
de Boucher se trouve
être aussi le président

De l'union des usines
dont la maison Japy
fait partie ; M. Dietz
Monin de son côté est
un des administrateurs,
et cela je pense - ici enfin
les conditions d'indépendance
qu'il aurait voulu pour
apporter dans cette affaire
sua.

Que va maintenant
faire la cour ? Faut-il
que je vous envoie une
nouvelle liste de chefs
d'industrie. M. Dietz-
Monin me citait tantôt
M. Guignet répétiteur
à l'école polytechnique
comme très-competent.

Dans la question des
 émaux. Il aurait eu
 l'occasion de s'en occuper
 pour la maison Japy
 elle-même. Mais cela
 ne nous donnerait pas
 dans l'expertise un
 praticien de plus.

Je vais voir si je puis
 être renseigné sur d'autres
 noms à pouvoir proposer
 et je vous écrirai aussitôt.

Veuillez dans tous les cas
 répondre à celle-ci.

On m'a dit que M.
 Barbedienne était très-bien
 avec M. Séart et j'ai pu
 constater en effet qu'il
 était déjà informé de l'affaire.

Veuillez agréer, Messieurs
 mes sentiments distingués
 Goussier